



Invitation presse

Grenoble, le 23 septembre 2013

Signature par le Préfet et le Président de l'Opac 38 de 16 Conventions emplois d'avenir

lundi 30 septembre 2013 à 15h00

**(salle du conseil d'administration de l'Opac 38 - 47, avenue Marie Reynoard à
Grenoble)**

L'emploi des jeunes est une des priorités du Gouvernement. Ainsi, de nouveaux dispositifs ont été mis en place et au premier rang desquels les emplois d'avenir qui ont pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi, peu ou pas qualifiés (niveau CAP-BEP maximum). Ceux domiciliés en zones urbaines sensibles (Z.U.S.) ou en zones de revitalisation rurale (Z.R.R.), peuvent être recrutés jusqu'à un niveau Bac + 3.

Lundi 30 septembre, 16 contrats emplois d'avenir seront signés par Richard Samuel, Préfet de l'Isère et Pierre Ribeaud, président de l'Opac 38. Il s'agira de postes orientés sur le développement du lien social dans les résidences, le développement durable, mais aussi la proximité pour les huit agences.

Contacts presse :

Préfecture de l'Isère : 04 76 60 48 07 / 06 83 84 94 23